Les Etats disent non au roundup : cuisante défaite pour Monsanto et Bruxelles qui veut passer outre !

écrit par Christine Tasin | 9 juin 2016

Ils s’en donnent, pourtant, du mal, pour nous faire avaler du poison !

Ils en ont, pourtant, du pouvoir, la Commission européenne et Monsanto !

Mais c’est trop tard. quoi qu’ils fassent, les Sans-dents ET les bobos sont, pour une fois, complètement d’accord pour dire non .

Non au Round Up.

Non à Monsanto.

Non à l’agriculture intensive.

Non à la mondialisation.

Non aux lobbies.

Oui aux purins d’ortie, de prèle, de consoude.

Oui au vinaigre, au bicarbonate et au savon noir.

Oui aux coccinelles et aux abeilles.

Oui à l'agriculture raisonnée à petite échelle.

Oui à la consommation de produits naturels cultivés à proximité.

Monsanto se casse la gueule et nous on développe les AMAP, on fréquente les bouchers et épiciers de quartier qui existent encore. A condition qu'ils ne vendent pas de halal, parce que faut quand même pas pousser.

Et vous savez quoi ? Le plus étonnant dans l'histoire c'est que la folle du Poitou, pour la première fois de sa vie, a joué un rôle positif (« déterminant », dit-elle…). Comme elle vise toujours les plus hauts postes de la planète, elle n'est pas allée jusqu'à voter contre, se contentant de s'abstenir… Pas très courageux quand même ! Comme si il ne fallait pas froisser les membres de la Commission Européenne qui avaient fait « *un énorme effort* « en proposant une prolongation de l'autorisation de plusieurs mois au lieu de plusieurs années…

Certes, c'est pas gagné pourtant, puisque nous vivons en dictature.

Certes, la commission européenne n'exclut pas de passer outre et d'accorder une autorisation refusée par les Etats membres, piétinant les traités, les accords, les lois européennes…

Mais si c'est le cas. Cela sera intéressant. Peut-être le début d'un combat contre Bruxelles réunissant un maximum de Français et d'autres peuples d'Europe ?

En tout cas cela apportera de l'eau au moulin de Marine Le Pen et autres politiques eurosceptiques d'Europe.

Le Roundup essuie un nouvel échec en Europe

Encore raté. La Commission européenne n'est pas parvenue à faire accepter par les

Etats membres, lundi 6 juin, une réautorisation provisoire du glyphosate en Europe, ce pesticide controversé – principe actif du célèbre Roundup de Monsanto et clé de voûte du modèle agricole dominant.

Après avoir proposé sans succès, ces derniers mois, sa réhomologation pour quinze ans, puis pour neuf ans, Bruxelles avait fini par se rabattre sur une autorisation de seulement dix-huit mois. Le temps pour l'Agence européenne des produits chimiques (ECHA), chargée de la réglementation européenne sur les substances de synthèse, de rendre une nouvelle expertise sur ce produit phytosanitaire le plus répandu dans le monde, avec environ 800 000 tonnes épandues chaque année.

Las ! Le vote des Etats membres, réunis lundi matin en comité technique, n'a pas permis de dégager la majorité qualifiée nécessaire. La France, l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, l'Autriche, le Portugal et le Luxembourg se sont abstenus, Malte a voté contre. Les vingt autres pays, représentant 52 % de la population de l'Union, ont voté favorablement. Soit moins que les 65 % requis. Ces atermoiements arrivent alors qu'une décision ferme devient urgente : **le glyphosate ne sera plus autorisé en Europe après le 30 juin.** La Commission a annoncé que la question serait à l'ordre du jour de la prochaine réunion des commissaires et qu'un ultime comité d'appel serait réuni autour du 20 juin.

Selon une source proche du dossier, la Commission ne s'attend pas à ce que le comité d'appel permette de trouver une issue. Les Etats membres devraient camper sur leurs positions. Depuis plusieurs mois, Ségolène Royal, la ministre française de l'environnement, assure que la *« France s'alignera sur la position la plus protectrice de la santé et de l'environnement »*. *« Il y a quelques mois, la position générale au sein des Etats membres était de voter favorablement à la réautorisation*, explique Mme Royal. *C'est la France qui a entraîné les autres derrière elle, malgré les lobbys agricoles qui sont rapidement intervenus. »*

Avis contradictoires

En préférant toutefois une abstention à un vote contre. *« Il était plus difficile de rassembler sur un vote contre plutôt que sur une abstention*, répond la ministre française de l'environnement. *En outre, il fallait aussi prendre acte des avancées de la Commission, qui ne propose plus qu'une ré-autorisation de douze à dix-huit mois, alors qu'elle proposait quinze ans il y a quelques mois ! »*

Derrière une position interministérielle commune, l'affaire est délicate pour le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, Stéphane Le Foll. Pourtant théoriquement en première ligne sur la question des produits phytosanitaires, il s'est presque abstenu de toute prise de position publique sur le sujet. De telles divergences sont plus tranchées encore en Allemagne entre le ministre de l'agriculture Christian Schmidt (CSU), favorable à la remise en selle du produit, et la ministre de l'environnement Barbara Hendricks (SPD), qui y est très opposée.

Selon nos informations, la Commission pourrait passer outre un vote négatif en comité d'appel et prendre la responsabilité d'une réautorisation provisoire, assortie de restrictions. Pour l'exécutif européen, ce serait la pire des situations. Le 4 avril, au cours d'une réunion avec les représentants du lobby européen de l'agrochimie, le commissaire européen à la santé, Vytenis Andriukaitis, a fait valoir qu'il ne souhaitait pas endosser la responsabilité politiqued'une remise en selle du glyphosate sans un large accord des Vingt-Huit. Selon les minutes de la réunion, obtenues par l'association Corporate Europe Observatory (CEO) et que *Le Monde* a pu consulter, le commissaire a même conseillé à ses interlocuteurs *« de parler aux Etats membres et aux parlementaires pour obtenir leur soutien »*. C'est-à-dire d'intensifier leur effort de lobbying.

Lire aussi : Bruxelles propose un sursis de dix-huit mois pour le glyphosate

Le glyphosate empoisonne l'exécutif européen depuis mars 2015, lorsqu'il a été classé « cancérogène probable » pour les humains par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC), l'agence de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) chargée d'inventorier et de classer les agents cancérogènes. La publication d'un avis opposé, six mois plus tard, par l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) a lancé une âpre controverse scientifique. Celle-ci a vite été récupérée par les organisations environnementalistes qui ont profité de la dispute d'experts pour exiger le retrait du produit. Et faire campagne avec succès. Un sondage conduit par l'institut YouGov dans les cinq plus grands pays de l'Union montre que plus des deux tiers des personnes interrogées sont défavorables à la remise en selle du glyphosate.

Statut particulier

L'affaire, au centre d'une attention médiatique considérable, a suscité la colère du

président de la Commission, Jean-Claude Juncker. Celui-ci s'est ému de ce que les décisions prises en comités techniques ne soient pas portées à la connaissance du Collège des commissaires. Ces derniers devaient ainsi se réunir mardi 7 juin et aborder la question de la réautorisation du glyphosate.

Le glyphosate a un statut particulier. Inventé voilà une quarantaine d'années par l'une des sociétés les plus impopulaires de la planète, Monsanto, il est aujourd'hui très largement utilisé en agriculture conventionnelle depuis qu'il est tombé dans le domaine public au début des années 2000. Dans l'Hexagone, environ 8 000 tonnes par an sont utilisées. Il est le pesticide le plus fréquemment retrouvé dans l'environnement et la première cause de déclassement des points de captage d'eau potable.

Le glyphosate, un Léviathan de l'industrie phytosanitaire

Le glyphosate, c'est le Léviathan de l'industrie phytosanitaire. Loin de se réduire au seul Roundup – le produit phare de Monsanto –, il entre dans la composition de près de 750 produits, commercialisés par plus de 90 fabricants, répartis dans une vingtaine de pays… La production mondiale est montée en flèche ces dernières années un peu partout dans le monde, tirée vers le haut par l'adoption rapide des maïs et autres sojas transgéniques « Roundup ready ».

De 600 000 tonnes en 2008, la production mondiale de glyphosate est passée à 650 000 tonnes en 2011, pour atteindre 720 000 tonnes en 2012, selon les données compilées par le Centre international de recherche sur le cancer (CIRC). Aux Etats-Unis, les quantités épandues ont été multipliées par 20 en l'espace de vingt ans, passant de 4 000 tonnes par an en 1987 à 80 000 tonnes en 2007.

En 2011, dans une étude publiée par la revue *Environmental Toxicology and Chemistry*, l'US Geological Survey annonçait avoir détecté du glyphosate dans les trois quarts des échantillons d'eau de pluie et d'air analysés dans une région de grandes cultures.

En France, il s'en épand environ 8 000 tonnes par an. Avec son principal produit de dégradation, l'AMPA, il constitue le produit le plus fréquemment détecté dans les cours d'eau de France métropolitaine.

http://www.lemonde.fr/pollution/article/2016/06/06/la-proposition-de-bruxelles-de-reautoriser-provisoirement-le-roundup-essuie-un-nouvel-

echec_4938862_1652666.html#6g86UjzYqyuWphkB.99

Lire en complément l’article ci-dessous qui explique bien les enjeux…

Sans le Round up, les agriculteurs devront renoncer à une agriculture intensive. Et de nous menacer des arlésiennes habituelles, gaz à effet de serre, d’érosion des sols, d’augmentation du prix des denrées…

Sauf que si au lieu de nous pourrir l’existence (et de coûter très cher en traitements coûteux contre les cancers et autres maladies liées en bonne partie à la nourriture infecte) avec Monsanto, on nourrissait la terre comme on l’a fait pendant des milliers d’années et comme cela se fait pour le bio, il n’y aurait pas d’érosion des sols, il y aurait une meilleure production…

Mais cela ne ferait pas l’affaire de Juncker, Hollande et Merkel. Il faudrait remettre des barrières douanières pour protéger nos agriculteurs de la concurrence déloyale du maïs et du soja avec OGM produit aux Etats-Unis, entre autres.

La balle est dans le camp des peuples. Laisseront-ils quelques salauds non élus décider le 23 juin de les empoisonner pour que Monsanto et ses semblables puissent continuer à engranger des milliards ?

Il faut suivre de près ce qui se passera le 23 juin.

Et de trois ! Après deux reports de décision, les Etats membres de l’Union européenne ont de nouveau échoué à se mettre d’accord, lundi 6 juin, sur le sort du glyphosate, une substance présente dans de nombreux produitsherbicides en Europe, dont le célèbre Roundup de Monsanto. La Commission européenne avait revu à la baisse ses exigences, en proposant aux 28 de prolonger seulement de douze à dix-huit mois son autorisation, le temps d’attendre un nouvel avis scientifique, émanant cette fois de l’Agence européenne des produits chimiques. Dans un premier temps, la

Commission évoquait un renouvellement pour quinze ans.

En l'absence de consensus, la substance, encore autorisée pour le moment, pourrait être purement et simplement retirée du marché européen le 1er juillet prochain. Son sort déchire les milieux scientifiques, les pays membres, les ONG et les entreprises. Et voici pourquoi il faut s'y intéresser.

Parce le glyphosate pourrait avoir des effets sur la santé

La Commission européenne pensait sans doute que le combat serait facile pour ré-autoriser le glyphosate. C'était compter sans la ténacité des opposants à cette substance, convaincus de sa dangerosité. En mars 2015, un rapport du Centre international de recherche sur le cancer (Circ, en anglais), émanation de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et référence mondiale dans ce domaine, classel'herbicide comme cancérogène *« probable chez l'homme »*. Ses experts en ont retrouvé des traces dans l'air, l'eau et la nourriture. Ils estiment que la population est exposée lorsqu'elle vit à côté des zones traitées, mais concèdent que les niveaux d'exposition observés sont *« généralement bas »*.

A l'époque, le rapport déclenche une vive bataille entre scientifiques, industriels et militants environnementalistes. Alors que des chercheurs critiquent les conclusions du Circ, plusieurs associations se basent dessus pour exiger une interdiction du glyphosate au nom de la protection de la santé des citoyens et du principe de précaution.

Mais huit mois plus tard, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) émet un avis contraire. Pour elle, il est *« improbable »* que le glyphosate soit cancérogène pour l'humain. Rebelote : les associations, telles que Générations futures, dénoncent l'étude et accusent ses auteurs de conflit d'intérêts. Plusieurs plaintes sont même déposées en Europe pour « mise en danger de la vie d'autrui » et « tromperie aggravée ».

Récemment, un nouveau rapport de l'OMS *(en anglais)* a remis de l'huile sur le feu, sans pour autant apporter une franche éclaircie. Dans une étude, l'organisation estime finalement que le produit ne cause probablement pas de cancer *« lors d'une exposition alimentaire »*. Un revirement total par rapport à 2015, mais que l'OMS ne qualifie pas de contradictoire. Reste que les inquiétudes de la population sont vives : un sondage YouGov, cité par le *Guardian (en anglais)*, révèle que près des deux tiers des Européens se disent opposés à la réautorisation du

glyphosate. L'enquête a interrogé 7 000 personnes de 18 ans et plus.

Parce que l'interdiction de cet herbicide pourrait remettre en cause le modèle agricole

A l'opposé des associations environnementales, les partisans du glyphosate défendent, eux, un produit qui s'est imposé au sein de l'agriculture moderne. Sur son site, la Glyphosate Task Force (GTF), groupe réunissant une quarantaine d'entreprises du secteur phytosanitaire, telles que Monsanto Europe et Syngenta, rappelle que *« le glyphosate est l'un des herbicides à large spectre les plus utilisés dans le monde ».* Il représente donc un enjeu économique colossal.

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. La molécule, mise sur le marché en 1975, représente aujourd'hui 25% du marché mondial des herbicides, indique *Le Figaro*. Elle entre dans la composition de près de 750 déclinaisons commercialisées par plus de 90 fabricants. Les agriculteurs français en sont particulièrement férus, en pulvérisant sur le blé, le colza ou encore le maïs. En cas d'interdiction, les industriels sont formels : 90% des agriculteurs et 95% des producteurs de vin qui l'utilisent *« rencontreraient des difficultés économiques ou agronomiques »*.

Le Roundup, célèbre herbicide de Monsanto, contient du glyphosate, une substance controversée. (PATRICK PLEUL / ZB / AFP)

D'autant qu'il n'existe aucun équivalent en matière de désherbant. *« La seule alternative possible est mécanique : retourner la terre au tracteur pour arracher toutes les mauvaises herbes, avec des conséquences en termes d'utilisation de carburant, de gaz à effet de serre et d'érosion des sols »*, explique ainsi la GTF dans *Le Monde*. Pour le quotidien, la question de la réautorisation du glyphosate

présuppose surtout de repenser ou non l'actuel modèle agricole. Et de citer Guillaume Riou, secrétaire national de la Fédération nationale de l'agriculture biologique : *« Nous sommes en face de choix politiques (…). La véritable question est de mettre en place une agriculture plus en adéquation avec la volonté de la société qui ne veut plus de pesticides. »*

Parce que le glyphosate divise profondément l'Europe

Compte tenu des enjeux, le sujet est devenu, au fil des mois, éminemment sensible. Après trois reports, la Commission européenne a finalement décidé de consulter une nouvelle fois les Etats membres, lors d'un vote en appel le 23 juin. Soit une semaine pile avant l'expiration de l'autorisation.

Lundi, lors d'un comité d'experts, vingt pays, comme le Royaume-Uni, ont donné leur feu vert à une prolongation temporaire. Mais ils représentent seulement 52% de la population de l'Union européenne, juste en-dessous des 55% requis pour valider le vote. Malte est le seul à s'être clairement opposé à un renouvellement temporaire de l'autorisation. Sept autres Etats membres se sont abstenus : l'Allemagne, l'Italie, la Grèce, le Luxembourg, l'Autriche, le Portugal et… la France. Une position étonnante alors que Paris mène campagne contre le glyphosate, la ministre de l'Ecologie, Ségolène Royal, ayant même annoncé qu'aucun particulier ne pourrait en acheter à partir du 1er janvier 2017. Pour *Le Monde*, *« ces abstentions masquent en réalité des dissensions profondes entre ministères »*.

En attendant, la pression monte à Bruxelles. Le Parlement européen s'est à son tour saisi du débat en exhortant les Etats à se mettre d'accord. En l'absence de résultat le 23 juin, la décision reviendra à la Commission européenne. Dans les faits, personne ne souhaite porter la responsabilité d'une remise en circulation du produit. Mardi, le commissaire européen à la Santé et à la Sécurité alimentaire, Vytenis Andriukaitis, a tweeté pour appeler *« les Etats membres à être cohérents et à ne pas se cacher derrière la Commission »*. Laquelle apparaîtra comme la coupable idéale, lorsque la décision finale sera annoncée.

http://www.francetvinfo.fr/monde/environnement/pesticides/pourquoi-vous-devriez-vous-interesser-au-debat-autour-du-glyphosate_1487943.html